

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP 2311

DANS CE NUMÉRO

Edition du
22 décembre 2020

Covid ébranle-t-il le fédéralisme helvétique ? (Yvette Jaggi)

À l'épreuve de la crise sanitaire et économique, la «bonne entente» entre les trois niveaux du fédéralisme résiste

Le vote des parlementaires en ligne écorne la démocratie (Jean Christophe Schwaab)

Prélude à un parlement numérique, une évolution de la démocratie ou un «solutionnisme technologique» de mauvais aloi ?

Indice de liberté d'avenir suisse ou la garantie du flou (Jean-Daniel Delley)

La liberté libérale du laboratoire d'idées avenir suisse ne dit rien de la réalité sociale helvétique, mais joue comme étendard idéologique

Fragilité psychique et suicide, les revers du virus (Chimelle Hamiche)

La situation de crise sanitaire pèse sur les gens de manière plus ou moins violente. L'aide et la solidarité s'organisent

Transports publics et voiture... What else ? (Michel Rey)

Les transports publics ne gagnent plus de parts de marché. Pour se déplacer en Suisse, l'usage multimodal de la voiture et du train reste prioritaire

Covid ébranle-t-il le fédéralisme helvétique ?

À l'épreuve de la crise sanitaire et économique, la «bonne entente» entre les trois niveaux du fédéralisme résiste

Yvette Jaggi - 22 décembre 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38100>

La Suisse sera-t-elle encore fédéraliste dans 50 ans ? ([DP 2183](#)). «Oui», répondaient 90 % des leaders d'opinion et 60 % du grand public, lors d'un sondage effectué en 2017. Trois ans plus tard, la pandémie soumet le fédéralisme à un *stress test* aussi imprévu que sévère. Or le système résiste plutôt bien.

Tel qu'appliqué en Suisse, le modèle fédéraliste gagne en efficacité ce qu'il perd en temps. Car la «bonne entente» entre les 23 cantons qui forment la Confédération, selon l'article premier de la [Constitution](#), et avec le gouvernement central importe davantage que le calendrier. Aussi bien, les procédures de consultation et les efforts de coordination se déroulent à leur rythme, qui se compte généralement en années, auxquelles s'ajoute une phase parlementaire de durée indéterminée - suivie d'une éventuelle demande de référendum facultatif.

Temps fédéral bouleversé

De telles prévenances conviennent à la gestion sereine des temps ordinaires. À cet égard, le rituel annuel de la péréquation financière, plus précisément de la fixation des paiements compensatoires fédéraux et intercantonaux pour l'année suivante, représente un modèle de système bien rodé, mis au point de commune entente au fil des décennies.

Les situations d'exception ont d'autres urgences et impératifs, comme le rappelle la pandémie Covid-19 qui met continuellement la Suisse à l'épreuve de la crise sanitaire ([DP 2281](#)), depuis dix mois déjà.

Dès le début de la période de confinement, les avis divergent sur la nature et l'étendue des contraintes imposées aux ménages et aux entreprises, tous domiciles et secteurs confondus. Par la suite, autorités et population mises sur le mode

incertitude/inquiétude/lassitude, les décisions prises à l'échelle fédérale ou cantonale font l'objet de discussions et de contestations de plus en plus vives dans les médias, les réseaux sociaux et les milieux professionnels concernés.

Paisible horizontalité ordinaire

Les débats sont plus animés et moins polarisés en régime fédéraliste que dans les pays où tel chef de l'État incarne le pouvoir - celui de décider et de faire face aux effets de ses discours. Il n'empêche: on a pu observer en Allemagne fédérale que la crise sanitaire et le climat d'insécurité qu'elle induit renforcent l'[autorité étatique](#), centrale et personnalisée.

En Suisse, neuf conseillers aux États, issus des rangs du PLR et de l'UDC, ont rêvé d'un [état-major de conduite](#) opérationnel permanent à l'échelon de la Confédération. Justifiant son refus du postulat, le Conseil fédéral relève paisiblement que, expériences faites, «*les réponses les plus adaptées à une crise sont celles apportées dans le cadre des structures ordinaires*», pour autant que ces dernières puissent «*s'appuyer sur des organes qui renforcent la coordination horizontale et accélèrent les processus de consultation*» si importants en régime fédéraliste.

La gestion des deux premières vagues aura démontré que ces processus ont bien fonctionné. Et ce, y compris dans l'urgence et toujours avec une marge d'incertitude - y compris lorsqu'il s'agit par exemple d'octroyer des exceptions aux cantons romands.

Villes agiles et fédéralisme moderne

Outre les contacts étroits entretenus avec ses interlocuteurs attitrés - cantons, conseillers scientifiques, professionnels de la santé - le Conseil fédéral a reçu les avis des grandes villes,

où se concentrent les populations destinataires des consignes, les problèmes de la vie quotidienne et leurs solutions de proximité, dans l'espace comme dans le temps. Le tout avec la possibilité de mobiliser une administration qui connaît le terrain et des moyens financiers relativement importants.

Cette application imprévue de l'article 50 de la Constitution fédérale demande à la Confédération non seulement de «*tenir compte des conséquences éventuelles de son activité pour les communes*», mais aussi de «*prendre en considération la situation particulière des villes, des agglomérations urbaines et des régions de montagne*».

Vingt ans après l'entrée en vigueur de la Constitution de 1999, la crise sanitaire aura donné l'occasion aux villes de faire une démonstration, dans l'ensemble convaincante,

de leur efficacité et capacité d'adaptation. Certains y voient déjà une illustration supplémentaire de la traditionnelle domination de la campagne par la ville, qu'un rédacteur de la *Weltwoche* ne craint pas de faire remonter à 1848, date de la [victoire des libéraux urbains](#) sur les conservateurs du pays...

Cette manière de réécrire l'histoire inspire manifestement quelques militants UDC qui veulent instaurer l'ère post Blocher. Lesquels cherchent à renouer avec la tradition du parti des *Paysans, artisans et indépendants* ([PAI](#)). Trop tard pour une telle résurrection.

L'avenir confirmera sans doute que le fédéralisme sait se déployer comme un système moderne, agile et respectueux des collectivités qui forment et animent ses institutions.

Le vote des parlementaires en ligne écorne la démocratie

Prélude à un parlement numérique, une évolution de la démocratie ou un «solutionnisme technologique» de mauvais aloi ?

Jean Christophe Schwaab - 21 décembre 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38093>

Après plusieurs parlements cantonaux (dont Fribourg), le parlement fédéral a célébré en grande pompe le [première participation à distance](#) d'une élue en quarantaine (la verte vaudoise Sophie Michaud Gigon). Beaucoup ont salué une «*modernisation du travail parlementaire*» et un «*renforcement du rôle du premier pouvoir*» en période de pandémie, permettant d'éviter que l'isolement n'empêche les parlementaires d'exercer leur devoir de se prononcer sur les objets soumis à leur appréciation.

Il est vrai que, lors de la «*première vague*», les chambres fédérales, qui avaient interrompu leurs travaux toutes affaires cessantes, ont laissé le champ libre au Conseil fédéral et au droit d'urgence - ce que certains ont considéré,

probablement à juste titre, comme un affaiblissement de la démocratie.

Cependant, l'enthousiasme suscité par le vote à distance d'un élu mérite d'être tempéré. Cette numérisation supplémentaire de la démocratie peut aussi s'envisager comme l'expression d'un «*solutionnisme technologique*» irréfléchi et dont les conséquences pourraient être, à terme, néfastes pour le fonctionnement même des institutions.

L'essentielle humanité des débats

Le travail d'un parlementaire ne se résume pas à l'acte de voter. Le déroulement du débat préalable est au moins aussi important: ce qui s'y dit, ne s'y dit pas, comment cela est dit, dans

quelle atmosphère. Même à l'heure où la discipline de groupe et la complexité des objets poussent les élus à se fier, parfois presque aveuglément, aux propositions de la commission et aux recommandations de leurs collègues plus au fait du dossier, la façon dont se déroule le débat peut avoir une influence déterminante sur un vote.

Il peut arriver qu'une oratrice ou un orateur qui aura trouvé le ton juste, «*senti*» la salle et l'humeur de ses collègues pourra «*faire tourner*» les quelques votes qui décideront du sort d'un projet. L'intervention de [Luc Recordon](#) concernant le diagnostic préimplantatoire est restée célèbre. Plus récemment, celle poignante d'une élue UDC à propos du destin de son père «*enfant placé*», lors du débat consacré à [l'initiative de réparation](#), a pu convaincre plusieurs de ses collègues de parti qui ont finalement soutenu un contre-projet que le groupe UDC avait annoncé vouloir refuser.

Début décembre, de l'autre côté du Rhin, une [tirade devenue virale](#) de la Chancelière Angela Merkel, en réponse à une interpellation spontanée formulée à l'extrême droite, n'aurait jamais eu lieu si les protagonistes avaient «*débatu*» par écrans interposés.

Un élu qui suit un débat en ligne avant de voter à distance ne pourrait guère être emporté par ce genre d'émotions. Elles ont leur place en politique. Un débat démocratique n'est pas seulement fait d'une pesée objective des arguments en présence (ce qui est d'ailleurs impossible) et un vote n'est pas moins légitime parce que les émotions des uns et des autres l'ont influencé.

Une décision humaine doit rester... humaine, et elle perdrait paradoxalement en légitimité si le mécanisme de décision tentait de se soustraire à ce que certains voient comme des «*travers*» émotionnels.

L'œil du public

Mais le débat ne participe pas à lui seul au bon fonctionnement et à la légitimité d'un parlement démocratique. Ce qui se passe autour importe et doit être accessible pour le public.

Ce dernier doit savoir que beaucoup d'élus ne suivent pas la succession d'orateurs, ils bavardent, téléphonent... Par ailleurs, il faut rappeler que la salle du parlement est une zone protégée où n'entrent que les élus et que des tribunes sont réservées pour la presse et pour tout un chacun.

Aussi est-il visible que certains élus font pression sur d'autres. Pour exemple, la mêlée de membres de l'UDC entourant par leur présence physique menaçante le conseiller national thurgovien Hansjörg Walter afin de le convaincre, presque *manu militari*, de ne pas accepter une élection au Conseil fédéral.

Si les élus siègent depuis leur salon, cette transparence disparaît. Personne ne pourra vérifier que le parlementaire est bien seul lorsqu'il vote et, s'il ne l'est pas, quelles sont les intentions de la ou des personnes qui sont à ses côtés

La publicité de la salle des débats, impossible lorsque des gens y participent à distance, est un instrument crucial pour vérifier le respect du [droit constitutionnel](#) qui veut que les parlementaires votent «*sans instruction*».

«Solutionnisme technologique»

Quoi qu'il en soit, les votes auxquels la totalité de l'assemblée prend part sont rarissimes et la problématique des absences n'est pas nouvelle. Il arrive qu'elles aient un impact sur un vote serré, mais les aléas de la vie qui les provoquent se répartissent équitablement sur tous les groupes.

Le système bicaméral du parlement helvétique et la pratique de la «*deuxième lecture*» dans les parlements cantonaux permettent, en outre, à un élu absent lors d'une première discussion, d'assister à la suivante. Certes, en période de pandémie, les absences sont plus nombreuses. Mais, là encore, le virus frappe à peu près équitablement tous les groupes.

Tant que le quorum est atteint, il n'y a pas de nécessité à garantir la participation de tous les élus au vote, d'une part parce qu'en temps normal, le parlement s'accommode fort bien de

telles absences et, d'autre part, comme évoqué plus haut, parce que la participation à distance nuit à la bonne tenue et à la transparence des débats.

Le blogueur spécialisé en nouvelles technologies Evgeny Morozov a développé la notion de [«solutionnisme technologique»](#) pour expliquer comment chaque problème humain (politique, social, sociétal) est désormais systématiquement transformé en question technique, puis discuté par les divers acteurs du numérique. Ceux-ci proposent des solutions numériques dont le but est de traiter les effets des problèmes, sans jamais s'intéresser à leurs causes ni aux effets collatéraux de la solution.

Dans le cas présent, les conséquences néfastes de cette foi aveugle – très présente dans la Silicon Valley – en la toute-puissance de la technologie sautent aux yeux: ce n'est pas

seulement le déroulement du débat public qui est transformé, c'est sa nature même. Le parlement cesse d'être un organe de décision collective pour devenir une addition de décisions individuelles – évolution conforme à l'ultra-individualisme imposé, ou à tout le moins prôné par ces mêmes entreprises technologiques.

Enfin, à l'instar de ce qui a été montré pour le [pouvoir judiciaire](#), le décorum et la mise en scène d'un débat important pour l'exercice du pouvoir législatif. Ils contribuent au moins autant à la légitimité des décisions que les arguments qui y sont présentés. La numérisation du parlement ne permet donc pas vraiment aux élus en quarantaine d'exercer la charge que leur ont confiée les électeurs. Certes, les parlementaires votent formellement. Mais, parce qu'ils ont été privés de tous les éléments qui font la légitimité du débat, cet acte est incomplet.

Indice de liberté d'avenir suisse ou la garantie du flou

La liberté libérale du laboratoire d'idées avenir suisse ne dit rien de la réalité sociale helvétique, mais joue comme étendard idéologique

Jean-Daniel Delley - 17 décembre 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38055>

Classer, hiérarchiser. Les sociétés obsédées par la compétition n'y échappent pas. On connaît les multiples classements des universités dont nous avons souvent souligné les faiblesses ([DP 1748](#) ou [DP 2123](#), par exemple). Depuis 2009, le laboratoire d'idées libéral *avenir suisse* calcule l'indice de liberté des cantons suisses. Son [édition 2020](#) voit la principauté du Liechtenstein – nouvelle venue dans la liste – sortir en tête et Genève tenir la lanterne rouge.

De quelle liberté s'agit-il ? *avenir suisse* ne cache pas son jeu: il s'agit de comparer les «cantons pour ce qui est de l'acceptation et de la diffusion des principes libéraux». La liberté consisterait donc en l'absence d'entraves imposées de l'extérieur aux individus. La liste des indicateurs utilisés révèle que ces entraves,

qu'elles soient de nature économique ou civile, résultent toutes de la puissance publique.

Chiens bannis, liberté entamée

Pas question de saisir les phénomènes sociaux qui restreignent l'autonomie individuelle, comme la disparité croissante des revenus et de la fortune, l'inégalité des chances en matière de formation ou encore les discriminations de sexe. Selon *avenir suisse*, la densité des conventions collectives de travail mesure la limitation de la liberté économique, alors qu'elle reflète aussi le degré d'autonomie des salariés.

L'établissement d'un tel classement implique de disposer de données quantifiables. Cette condition montre les limites de l'exercice. Ainsi

dans la liste des indicateurs de liberté figure aussi bien l'étendue des droits politiques des étrangers que la fréquence des radars fixes, la protection des non-fumeurs ou l'interdiction de certaines races de chiens.

Bref cette liste mélange les pommes et les poires, et elle privilégie la liberté des uns - les conducteurs téméraires, les fumeurs, les détenteurs de canidés - au détriment de celle des autres. Quand cette même liste ne fait pas référence à un passé révolu, lorsqu'elle considère l'exigence de juges professionnels comme une restriction de la liberté des personnes aptes à exercer cette activité.

Le choix des indicateurs et le sens qui leur est donné par rapport à la liberté montrent que cette dernière ne peut résider que dans les mécanismes du marché. Une charge fiscale modérée, une quote-part de l'État modeste, une fonction publique aux effectifs réduits tout comme de faibles investissements publics dans le logement favorisent un marché libre, donc la liberté des agents économiques.

Échelle qui confine à l'absurde

avenir suisse devrait actualiser ses connaissances économiques. L'appréciation de ces indicateurs sur l'échelle de la liberté implique de déterminer la qualité de l'action publique. Des impôts utilisés de manière optimale et une fonction publique compétente fournissent des prestations indispensables à l'exercice de la liberté individuelle et au fonctionnement efficace du marché.

Juger tous les cantons à la même aune aboutit à des jugements absurdes. Si la décentralisation peut se révéler justifiée pour de grands cantons à la géographie diversifiée et garantir des espaces d'autonomie, elle n'a guère de sens pour les cantons-ville de Bâle et Genève.

Limité à des indicateurs quantitatifs et disparates interprétés à la seule lumière de l'idéologie libérale, le classement via l'indice de liberté d'*avenir suisse* n'apporte aucune information significative. Tout au plus permettra-t-il à des rédactions en mal de copie de boucher quelques trous et d'imaginer un titre aussi aguicheur que trompeur.

Fragilité psychique et suicide, les revers du virus

La situation de crise sanitaire pèse sur les gens de manière plus ou moins violente. L'aide et la solidarité s'organisent

Chimelle Hamiche - 19 décembre 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38072>

En Suisse, deux à trois personnes se suicident chaque jour (en dehors du suicide assisté). Deux à trois décès, c'est peut-être moins «*choquant*» que le nombre de cas testés positifs au Covid-19 ou de ceux qui en meurent. Pour autant, les tendances suicidaires augmentent, et particulièrement chez les adolescents et les seniors.

Les statistiques officielles relatives à la cause des décès en Suisse ne révèlent pas d'augmentation des taux de suicide due au

coronavirus. Pourtant, l'Office fédéral de la santé publique [reste vigilant](#) et des mesures ont été prises par différents acteurs publics. Pour leur part, des organisations telles que [La main tendue](#) et [Stop suicide](#) craignent une accentuation du phénomène due à la situation sanitaire et à ses conséquences - distanciation sociale et crise économique.

Facteurs de risque

Perte d'emploi, précarité, impression de

difficulté d'accès aux soins, isolement, indifférence de l'entourage... autant de contrecoups de la pandémie. Le confinement, ou plutôt semi-confinement en Suisse, a beaucoup pesé sur la santé psychologique individuelle.

Dans les médias et dans le discours politique, ce sont surtout les aspects économiques qui dominent. La santé psychique serait-elle taboue ? En tout cas, la fragilité reste un sujet en retrait au sein de sociétés où les modèles de réussite sont principalement considérés. Dans l'imaginaire collectif individualiste, son aspect fatal, le suicide, est associé à l'échec.

Or les pensées négatives, tout comme le virus, peuvent, à divers degrés, toucher n'importe quel profil sociologique. Cependant, le confinement affecte particulièrement les plus de 65 ans et les jeunes.

En avril dernier, lors de la première vague, Roland Grunder, coprésident du Conseil suisse des aînés, [expliquait](#) que la détresse mentale accrue chez les seniors résultait du sentiment d'être extraits de la société. Aussi, la fermeture des structures d'accueil a-t-elle accentué ce sentiment.

Parallèlement, les professionnels de la santé s'inquiètent de l'augmentation des situations de crise chez les enfants et les adolescents. Des parents à bout, la perte de contact physique avec les amis et les camarades ou le lien difficilement maintenu avec les enseignants

constituent des facteurs déstabilisants pour les jeunes. Alain di Gallo, directeur de la clinique pour enfants et adolescents de Bâle, est d'ailleurs intervenu à plusieurs reprises pour souligner qu'il «*n'avait jamais vu une telle augmentation des demandes de traitements stationnaires et ambulatoires*».

Symptômes «normaux»

Dans ce contexte incertain qu'on ne cesse de qualifier d'«*anxiogène*», les chiffres ne sont pas forcément parlants, car mal-être ou idées noires, sont difficilement quantifiables et qualifiables. Toujours est-il que les Hôpitaux universitaires de Genève ont lancé début novembre une campagne de prévention: «*Où que tu sois, on entend ton appel*».

Et, que ce soit par l'intermédiaire d'institutions publiques ou d'associations comme La main tendue, Stop suicide, Pro Juventute, la Caravane de solidarité, le Mouvement Scout de Suisse ou les infirmiers et intervenants à domicile, un important travail préventif et de soutien est réalisé. Par ailleurs, individuellement, d'innombrables personnes qui partagent les mêmes préoccupations agissent auprès de leur voisinage.

Détresse psychique et anxiété ne sont ni honteuses ni manifestations d'échec, mais des symptômes «normaux» dans une situation extraordinaire.

Transports publics et voiture... What else ?

Les transports publics ne gagnent plus de parts de marché. Pour se déplacer en Suisse, l'usage multimodal de la voiture et du train reste prioritaire

Michel Rey - 18 décembre 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38065>

Pour leurs déplacements, les usagers utilisent massivement les transports publics mais ne renoncent pas pour autant à la voiture. C'est le principal enseignement d'une [étude](#) menée par

le Service d'information pour les transports publics (LITRA), en collaboration avec l'Union des transports publics (UTP) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE).

Depuis une décennie et malgré des investissements considérables, la part des transports publics dans les déplacements et les distances parcourues stagne. La hausse impressionnante du trafic voyageurs au cours des dernières années résulte pour l'essentiel de la croissance démographique soutenue du pays, associée à l'allongement des distances moyennes parcourues.

Parallèlement, la Suisse demeure largement un pays d'automobilistes, le trafic motorisé représentant en moyenne 50 % des déplacements et autour de 65 % des distances parcourues. Le nombre de voitures a explosé, passant de 3,5 millions en 2000 à 4,6 millions en 2020.

Des as de la multimodalité

Les Suisses recourent très volontiers aux transports publics pour se rendre sur leur lieu de travail ou de formation. Mais pour leurs achats et leurs loisirs, ils privilégient la voiture, pratiquant donc de manière intensive la multimodalité. Voilà qui explique la croissance parallèle de l'usage des transports publics et individuels depuis plusieurs années.

Parmi les facteurs qui fondent le choix des moyens de transport, du côté de l'offre, l'étude de la Litra mentionne la durée du trajet, son coût ainsi que le confort. Du point de vue de la demande, le choix du moyen de transport est fortement conditionné par des contraintes liées au type d'activité, à la destination et aux horaires. Ces paramètres révèlent les différences marquées de répartition modale en fonction du motif de déplacement.

On observe également que les modes de vie, les valeurs et les habitudes exercent une grande influence. La majorité des usagers utilisent un moyen de transport, car il correspond simplement à leur routine et/ou à leurs préférences.

Où, quoi, comment ?

Les auteurs soulignent l'importance du territoire et de sa configuration. Il influence la demande par le biais des distances, mais aussi de l'offre

en facilitant ou non le déploiement et la combinaison des différents moyens de transport. On comprend donc bien que les communes urbaines et denses enregistrent des parts modales bien plus élevées que les territoires périurbains ou ruraux.

L'étude confirme également qu'à qualité égale de desserte en transports publics, les régions germanophones enregistrent systématiquement des parts modales plus élevées en leur faveur qu'en Romandie ou qu'en Suisse italienne.

Pour finir, les auteurs préconisent d'agir en parallèle sur l'offre (diminution des tarifs, amélioration des cadences et du confort) et sur la demande (encourager la démotorisation des ménages, améliorer l'image des modes de transport), sans oublier l'aménagement du territoire qui doit mieux coordonner l'urbanisation avec les transports.

Encourager une modalité de déplacement en particulier et décourager simultanément celles qui la concurrencent s'avère efficace. C'est l'option prise par la Suisse: favoriser les transports publics et freiner, mais pas trop, l'utilisation de la voiture.

Multimodalité encore, c'est sûr

Nous avons noté ([DP 2231](#)) la fringale de mobilité des habitants de la Suisse qui ne cessent de se déplacer de plus en plus souvent et loin. La qualité des réseaux ferroviaire et routier stimule cette fringale, une qualité qui par ailleurs ne cesse de s'améliorer grâce notamment aux investissements garantis par les fonds de la Confédération.

Est-il possible de ralentir cette multimobilité en faveur des transports publics ? Des initiatives ont été prises pour les déplacements de loisirs ([DP 2282](#)). Mais on en connaît la complexité et les limites, car il s'agit de répondre à une demande très diversifiée et changeante.

Il faut mentionner les effets pervers de la pandémie. Les transports publics risquent de souffrir de la crainte de la promiscuité et de la pérennisation du télétravail. La politique climatique va-t-elle influencer les pratiques ?

On sait que cette dernière est responsable d'un tiers de la consommation d'énergie et des émissions du pays. Les changements de pratique passent par l'introduction de mesures d'incitation financières, de taxes et de

contraintes légales telles que prévues par la [loi sur le CO₂](#), récemment adoptée. Reste que la multimodalité a encore de beaux jours devant elle si l'on pense à l'électrification de la voiture et du vélo.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour tablettes, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Covid ébranle-t-il le fédéralisme helvétique ?

<https://www.domainepublic.ch/articles/32319>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html>

<https://www.domainepublic.ch/articles/36363>

<https://news.gaborsteingart.com/online.php?u=fDWNSQc4780>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20203478>

<https://www.weltwoche.ch/ausgaben/2020-50/diese-woche/stadt-erdrueckt-land-die-weltwoche-ausgabe-50-2020.html>

<https://www.24heures.ch/pourquoi-le-pai-va-reapparaitre-sur-les-listes-electorales-442654433619>

Le vote des parlementaires en ligne écorne la démocratie

https://www.parlament.ch/fr/services/news/Pages/2020/20201214162907350194158159038_bsf109.aspx

<https://www.24heures.ch/suisse/luc-recordon-homme-aurait-prefere-naitre/story/18416220>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20150082>

<https://twitter.com/i/status/1336603669178044417>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a161>

<https://blog.mondediplo.net/-Silicon-circus->

<https://ds.hypotheses.org/4641>

Indice de liberté d'avenir suisse ou la garantie du flou

<https://www.domainepublic.ch/articles/9630>

<https://www.domainepublic.ch/articles/29346>

<https://www.avenir-suisse.ch/fr/lindice-de-liberte/?indexes=none&canton=GE>

Fragilité psychique et suicide, les revers du virus

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/aktuell/news/news-20-11-2020.html>

<https://www.143.ch/fr/>

<https://stopsuicide.ch/>

<https://www.rts.ch/play/radio/la-matinale/audio/roland-grunder-co-president-du-conseil-suisse-des-anes-sex-prime-sur-le-ras-le-bol-des-65-ans-et-plus?id=11253457>

Transports publics et voiture... What else ?

<https://litra.ch/fr/publication/la-repartition-modale-du-transport-de-voyageurs-en-suisse/>

<https://www.domainepublic.ch/articles/34237>

<https://www.domainepublic.ch/articles/36412>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20170071>